

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 19 décembre 2015**

Convocation du 12 décembre 2015

Le Conseil municipal de Marcilly-les-Buxy s'est réuni le samedi 19 décembre 2015 à 09 heures, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Billon, Maire.

Etaient présents : Mmes GILLES, GOYARD, JAILLET, SALIEGE, VIET, MM BILLON, MARILLIER, VERNOT, MONNERET, PACAUD, SIXDENIER, CARPENTIER

Etaient excusées : Mme RICHARD (pouvoir à Mme GILLES)

Mme Béatrice SALIEGE est nommée secrétaire de séance

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 27 novembre 2015.

**Aménagement de la traversée des hameaux des Baudots et de la Grange : lancement de la procédure pour le choix d'un maître d'oeuvre**

Le conseil municipal prend connaissance de la note d'opportunité établi par l'Agence Technique Départementale, mentionnant les possibilités d'aménagement de ces hameaux, le coût des travaux ainsi que les financements envisageables.

Pour la réalisation de ce projet, deux choix sont possibles ;

- Soit la commune assure la maîtrise d'œuvre
- Soit la commune fait appel à un maître d'œuvre et lance un appel à candidature.

Compte-tenu de la technicité requise du projet, le conseil municipal, par 13 voix pour, décide de lancer la consultation pour le choix d'un maître d'œuvre et autorise le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Une commission Marchés à Procédure Adaptée doit être créée afin de procéder à l'ouverture et à l'analyse des offres reçues.

Le conseil municipal détermine le nombre de ses membres à trois titulaires et trois suppléants et désigne :

- Madame Florie JAILLET, Messieurs Gilles SIXDENIER et Anthony PACAUD en qualité de titulaires
- Madame Béatrice SALIEGE, Messieurs Florent MARILLIER et Jean-Philippe VERNOT en qualité de suppléants.

Le Maire est président de droit de cette commission.

Le cahier des charges sera validé en janvier et le choix du maître d'œuvre en février/mars.

Les membres du conseil municipal,